

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N°dél. : 001166

Rapport J

Séance du jeudi 9 septembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports 0.1, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, I.1.1, I.1.2, I.1.3, I.1.4, 3.1, 10.1

Etaient présents : **Amagney** : Thomas JAVAUX (à partir du rapport A) **Arguel** : André AVIS **Audeux** : Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous** : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus** : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON **Avanne-Aveney** : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon** : Eric ALAUZET (à partir du rapport E), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport J), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport I.1.4), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport A et jusqu'au rapport L), Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD (jusqu'au rapport E), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport C), Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport G), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport I), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport A), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport A), Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport A et jusqu'au rapport I.1.4), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport K), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport I.1.1) **Boussières** : Roland DEMESMAY **Braillans** : Alain BLESSEMALLE **Busy** : Philippe SIMONIN (à partir du rapport B) **Chalezeule** : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport L) **Champagny** : Claude VOIDEY **Champvans les Moulins** : Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc** : Denis GALLET (à partir du rapport A), Philippe GUILLAUME **Chaucenne** : Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : Jacky LOUISON **Chemaudin** : Bruno COSTANTINI **Dannemarie-sur-Crête** : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER), Jean-Pierre PROST **Deluz** : Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E) **Ecole-Valentin** : Yves GUYEN (à partir du rapport E) **Fontain** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François** : Françoise GILLET, Claude PREIONI **Grandfontaine** : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte** : Jean PIQUARD **La Vèze** : Jacques CURTY **Larnod** : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) **Mamirolle** : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) **Marchaux** : Bernard BECOULET **Miserey-Salines** : Marcel FELT (à partir du rapport E), Denis JOLY (à partir du rapport B) **Montfaucon** : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Marcel COTTINY **Morre** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (à partir du rapport K) **Nancray** : Jean-Pierre MARTIN **Noironte** : Bernard MADOUX **Novillars** : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport J), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport I.1.4) **Pelousey** : Catherine BARTHELET (à partir du rapport A) **Pirey** : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes** : Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport I.1.4) **Pugey** : Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay** : Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : Stéphane COURBET (à partir du rapport A), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle** : Claude SIMONIN **Saône** : Maryse BILLOT (jusqu'au rapport I), Alain VIENNET (jusqu'au rapport I) **Serre-les-Sapins** : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY (à partir du rapport A) **Tallenay** : Jean-Yves PRALON **Thise** : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise** : Jean-Michel MAY **Vaire-Arcier** : Patrick RACINE **Vaire-le-Petit** : Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés** : Bernard GAVIGNET.

Etaient absents : **Besançon** : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Béatrice RONZI **Beure** : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières** : Bertrand ASTRIC **Chaleze** : Christophe CURTY **Champoux** : Thierry CHATOT **Chemaudin** : Gilbert GAVIGNET **Ecole-Valentin** : André BAVEREL **Gennes** : Jean SIMONDON **Le Gratteris** : Cédric LINDECKER **Marchaux** : Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin** : Daniel PARIS **Montferrand-le-Château** : Séverine MONLLOR **Nancray** : Daniel ROLET **Osselle** : Jacques MENIGOZ **Pelousey** : Claude OYTANA **Pouilly-les-Vignes** : Jean-Marc BOUSSET **Torpes** : Bernard LAURENT **Vorges-les-Pins** : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT.

Procurations de vote :

Mandants : P. BONTEMPS (à partir du rapport K), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, F. GERDIL-DJAOUAI, D. GENDRAUD (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), J.F. GIRARD (à partir du rapport F), J.P. GOVIGNAUX (à partir du rapport D), L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport H), S. JEANNIN (à partir du rapport J), M. OMOURI, B. RONZI, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport J), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport M), A. BAVEREL, B. VIONNET, D. PARIS, S. MONLLOR, G. VALLET (jusqu'au rapport J), D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du rapport K), J.M. BOUSSET, M. BILLOT (à partir du rapport J), A. VIENNET (à partir du rapport J).

Mandataires : J. PANIER (à partir du rapport K), N. GUILLEMET, F. MONNEUR, C. THIEBAUT, J.J. DEMONET, S. WANLIN (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), N. WEINMAN (à partir du rapport F), J.C. ROY (à partir du rapport D), A. GHEZALI, N. MOUNTASSIR (à partir du rapport H), F. FELLMANN (à partir du rapport J), P. BONNET, D. GENDRAUD, N. BODIN (jusqu'au rapport J), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET, C. PREIONI, M. COTTINY, J.M. CAYUELA (jusqu'au rapport J), J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du rapport K), J.M. FAIVRE, A. AVIS (à partir du rapport J), C. LIME (à partir du rapport J).

Objet : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB)

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB)

Rapporteur : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Président de l'AudaB

Statut : Association Loi 1901

Nom du Président : Jean-Paul DILLSCHNEIDER

Siège : Hôtel Jouffroy - 1 Rue du Grand Charmont - 25000 Besançon

Institutions membres :

1^{er} collège - les membres fondateurs : CAGB, CG25, Etat

2^{ème} collège - les membres de droit : SMSCoT, Ville de Besançon, CRFC, CC du Val Saint-Vitois, CC du Val de la Dame Blanche, CC des Rives de l'Ognon, CC de la Bussière

3^{ème} collège : les 58 autres communes du Grand Besançon

4^{ème} collège : CDC, Chambre d'Agriculture du Doubs, Chambre des Métiers du Doubs, CCID, Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs, SYBERT, Syndicat BTC

Représentants de la CAGB : 16 membres (F. Allemann, B. Astric, A. Baverel, N. Bodin, P. Bontemps, JP. Dillschneider, D. Gendraud, N. Guillemet, M. Lethier, B. Moyse, C. Oytana, F. Presse, JP. Prost, B. Ronzi, S. Rutkowski, A. Viennet)

	Budget 2010	Contribution CAGB	%
Fonctionnement	1 120 010 €	400 000 €	36 %

L'agence d'urbanisme prépare les décisions de ses partenaires membres et accompagne les acteurs locaux dans l'aménagement et le développement de leur territoire. L'AudaB fonctionne sur la base d'un programme de travail partenarial et pluriannuel.

Le présent rapport consiste en un rappel de l'activité en 2009 et 2010.

I. Contribuer à la définition des politiques d'aménagement et de développement des grands territoires

L'AudaB s'implique dans la prospective et les politiques d'aménagement et de développement du territoire en intervenant à différentes échelles : les communes et leurs intercommunalités, dont le Grand Besançon, dans le périmètre du SCoT, mais également à l'échelle de l'espace métropolitain Rhin-Rhône, du Département ou de la Région. Elle peut aussi contribuer, dans le cadre du Réseau de la Fédération Nationale des agences d'urbanismes, aux réflexions concernant l'aménagement du territoire national.

A/ Les grands dossiers de 2009...

L'AudaB anticipe l'arrivée de la ligne à grande vitesse en réalisant un diagnostic sur le bassin de vie impacté par la nouvelle gare TGV Besançon-Franche-Comté-TGV.

Le périmètre d'étude comprenait les aires urbaines de Besançon et Vesoul et 5 communautés de communes haut-saônoises (Pays Riolois, Vallée de l'Ognon, Val de Pesmes, Monts de Gy, Pays de Montbozon), soit au total 374 communes. Ce travail a permis d'avoir une vision globale et dynamique de l'espace et de définir les enjeux de développement partagés par l'ensemble des partenaires.

L'AudaB s'est également beaucoup investie, avec les agences d'urbanisme de Montbéliard et de Belfort, pour l'étude régionale des dynamiques urbaines. Ce travail a démontré avec efficacité la capacité de partage d'ingénierie entre les agences d'urbanisme.

L'AudaB est aussi restée toujours aussi mobilisée pour contribuer aux projets de territoires, notamment dans les dossiers stratégiques comme la valorisation des collines, les projets liés au vieillissement et à la petite enfance ou encore Doubs 2017.

B/ ... et en 2010

Grâce à son expertise, l'AudaB contribue à l'enrichissement des réflexions prospectives de ses partenaires, concernant l'économie, la réforme territoriale, l'intercommunalité et les réseaux territoriaux, la consommation énergétique des territoires et l'empreinte écologique.

L'Agence accompagne la Région et son Pôle Régional d'Aménagement du Territoire dans la mise en place de sa stratégie en approfondissant, toujours avec les agences d'urbanisme de Belfort et Montbéliard, l'étude de 2009.

L'AudaB s'attache également à accompagner ses partenaires dans la mise en place d'une politique de l'habitat pour les personnes âgées : réflexion de mise en œuvre d'un projet d'accueil à l'échelle du SCoT, accompagnement des communes dans la prise en compte du vieillissement, accompagnement des études pré-opérationnelles de la MARPA du secteur nord.

Une partie de son travail porte également sur l'accueil de la petite enfance avec un accompagnement des communes et des EPCI et la création d'un équipement petite enfance dans le secteur est du Grand Besançon.

II. Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs documents de planification

La planification territoriale est une des missions fondatrice et historique de l'agence d'urbanisme. Elle accompagne ses partenaires durant tout le processus d'élaboration des documents de planification puis les assiste dans la mise en œuvre du projet validé. La planification se décline à différentes échelles (communales pour les PLU et intercommunales pour le SCoT) et selon les thématiques (les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacements urbains...).

A/ Les grands dossiers de 2009...

Année charnière, l'AudaB a poursuivi en 2009 son accompagnement dans la phase finale d'élaboration du SCoT, tout en préparant déjà sa mise en œuvre future.

L'AudaB a poursuivi son accompagnement auprès du Grand Besançon pour la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH).

Elle a également apporté son expertise auprès du service transport de l'agglomération, aussi bien dans l'élaboration de son plan de déplacements urbains que pour la création d'un transport en commun en site propre.

B/ ... et en 2010

Durant l'année d'arrêt du SCoT, l'AudaB assiste plus que jamais le SMSCoT dans la finalisation du projet : finalisation des documents constitutifs, accompagnement dans la mise en place d'outils de concertation et de communication, création d'outils pédagogiques et mise en place d'outils de suivi afin de préparer sa mise en œuvre.

III. Aider à la définition et au montage de projets structurants

Le projet urbain est un des piliers de l'activité de l'AudaB. Les interventions de l'agence portent sur tous les actes d'aménagement présentant un enjeu sur l'organisation et l'aménagement du territoire communal ou intercommunal : implantation d'équipements, urbanisation nouvelle, renouvellement urbain, densification, aménagement de l'espace public... L'agence s'assure de l'opportunité, de la cohérence et de la pré-faisabilité des projets envisagés par les communes. L'AudaB veille également à considérer chaque projet comme un élément de la mise en œuvre d'un projet de territoire plus vaste comme le SCoT, le PLH...

A/ Les grands dossiers de 2009...

Les dossiers particulièrement mobilisateurs en 2009 ont concerné le devenir du jardin botanique ainsi que la démarche stratégique, programmatique et partenariale « Cœur d'agglomération ».

Dans le cadre de son assistance à maîtrise d'ouvrage pour le futur jardin botanique, l'AudaB a accompli en 2009 le suivi de l'étude de programmation et de faisabilité du projet. L'agence a également participé à la mise en place d'un groupe de travail afin de rédiger le projet scientifique et culturel du futur jardin botanique.

En 2009, l'AudaB a poursuivi son exercice de prospective en déclinant la démarche « cœur d'agglomération » sur plusieurs sites du centre élargi : gare Viotte, caserne Vauban, friche industrielle des Prés-de-Vaux, Hôpital Saint-Jacques et Arsenal.

Par ailleurs, l'agence a continué son assistance auprès des communes et des intercommunalités dans le montage de leurs projets : Montferrand-le-Château, Grandfontaine, Châtillon-le-Duc, Osselle, Montfaucon...

B/ ... et en 2010

L'objectif de l'année 2010 pour la démarche « cœur d'agglomération » est de parvenir, avec l'ensemble des acteurs, à dégager un scénario de convergence, sur lequel la programmation des différents sites mutables du centre élargi pourra se baser pour concrétiser un « plan-guide » du nouveau cœur d'agglomération. Parallèlement à ceci, l'Agence contribue aux comités techniques, comités de pilotage et jurys sur les sites déjà engagés dans des études pro-opérationnelles.

L'agence poursuit son aide dans la définition et le montage des projets communaux et intercommunaux, notamment les projets concernant l'intégration urbaine des nouveaux équipements ou quartiers d'habitat (Nancray, Grandfontaine, Osselle...), des zones d'activités (Montferrand-le-Château, Pouilley-Français, Franois...) ou bien encore des infrastructures de transport et haltes ferroviaires (Miserey-Salines, Ecole-Valentin, Byans-sur-Doubs, Dannemarie-sur-Crète).

L'AudaB (entourée de ses partenaires HDL, ADIL, Agence foncière, EPF, CAUE, Développement 25, ADU du Pays de Montbéliard) a souhaité engager des actions pour sensibiliser les élus et ses partenaires à la réalisation et la conduite du projet urbain. Sous forme de journées d'échange et de débat, l'équipe de l'agence diffusera, dans un esprit de développement durable, les bonnes pratiques de l'urbanisme durable : optimisation du tissu déjà urbanisé, développement dans la continuité urbaine, compacité des formes urbaines...

IV. Observer et analyser le territoire

L'observation du territoire est un outil indispensable pour l'aide à la décision. Ce travail permet de dégager les forces et les faiblesses du territoire, de percevoir les évolutions qui se sont produites et de faire émerger les tendances pour l'avenir. L'observation éclaire les décisions futures : connaître pour comprendre, pour agir, et sert d'appui à toute l'activité tout au long de l'année.

A/ Les grands dossiers de 2009...

Outre le recueil de données et la publication d'observatoires, en 2009, l'AudaB a souhaité mettre l'accent sur la communication et la diffusion de ses travaux auprès de ses membres en concevant de nouveaux supports de communication et en développant des outils déjà existants.

Elle a notamment participé à des événements d'envergure nationale européenne : la 30^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme et la 8^{ème} biennale européenne des urbanistes qui se sont tenues à Nancy en décembre 2009.

L'AudaB a ainsi initié et co-organisé avec succès, pour la première fois depuis sa création, un atelier intitulé « le patrimoine mondial de l'Unesco, un levier de développement pour les villes européennes ? ».

Afin d'optimiser la diffusion de ses documents et de donner plus de lisibilité sur ses travaux quotidiens, l'AudaB a totalement refondu son site Internet. Ce portail d'information, accessible à tous, a été conçu et développé en interne.

B/ ... et en 2010

L'AudaB continue de développer ses observatoires au nombre de sept en 2010, notamment avec la mise en place d'un observatoire socio-urbain. Cet outil d'alerte et de veille territoriale permettra d'étudier les quartiers de Besançon et de son agglomération et d'anticiper sur de potentielles fragilisations sociales.

L'habitat, les déplacements, l'économie, l'emploi, la petite enfance, les quartiers... sont autant de thèmes abordés qui font régulièrement l'objet de publications.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

RECU 21 SEP 2010